



VILLE DE  
KINGSEY FALLS

**Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement d'amendement au règlement de zonage n° 09-02**

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 7 août 2017, le Conseil municipal de la Ville de Kingsey Falls a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 17-04 amendant le règlement de zonage n° 09-02 de la Ville de Kingsey Falls ».

Description de la zone concernée :

- l'ensemble du territoire est concerné.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- D'incorporer l'ensemble du règlement 363 modifiant le schéma d'aménagement concernant les dispositions relatives aux élevages à forte charge d'odeur.
- D'ajouter à l'usage industriel le nombre de case de stationnement par m<sup>2</sup> de plancher.
- De corriger le plan de zonage secteur rural pour enlever la zone de mouvement de terrain.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 5 septembre 2017, à 19 h 15, à l'hôtel de ville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville. Ce projet comprend des dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Donné à Kingsey Falls, ce 16 août 2017

Annie Lemieux, directrice générale et greffière